

# Un PLU communautaire



Le PLU permettra une meilleure gestion des espaces urbanisés tel que le Cap d'Armas sur les communes d'Aurignac et Montoulieu

L'une des innovations de l'année fut la décision par la communauté de communes du canton d'Aurignac d'élaborer un plan local d'urbanisme communautaire (PLU)

Pour répondre à la demande de la majorité des communes qui sont confrontées à des perspectives d'évolution démographique, économique et sociale, et à des mutations pressenties pour la construction, l'étude d'un PLU a été lancée. Cela concerne les dix-neuf communes du canton dont Aurignac, le PLU du chef-lieu ayant été intégré à l'opération.

### Une urbanisation maîtrisée

C'est un véritable projet de territoire qui va définir les conditions d'aménagement de chaque commune. A partir d'un diagnostic, le PLU va exposer l'état initial de l'environnement et surtout déterminer les perspectives d'évolution des parties que l'on peut ouvrir à l'urbanisation.

Ce sera le véritable interprète du zonage qui permettra de connaître précisément les conditions de construction ou d'aménagement dans chacune des zones de la commune. C'est notamment le plan qui va déterminer les surfaces

constructibles minimales, les zones de loisirs, les terrains agricoles, les zones protégées ou boisées ou certains éléments du patrimoine.

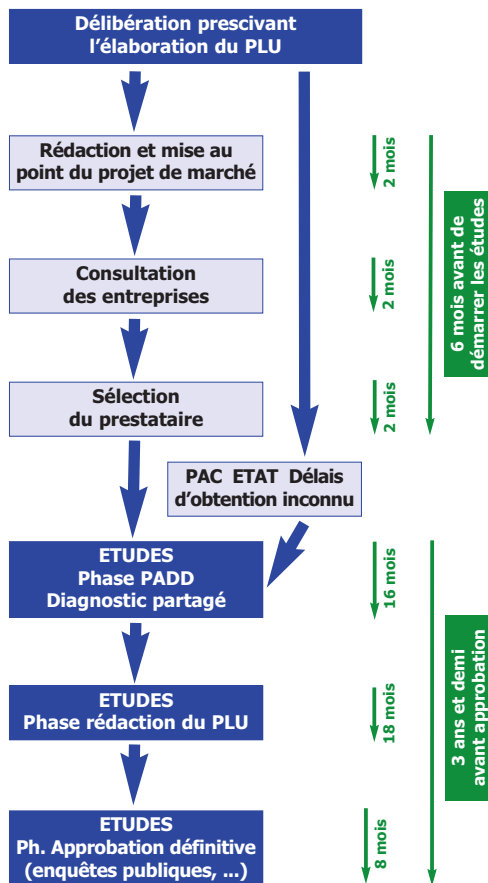
Dans l'étude et l'application de ce plan tous les volets de l'urbanisme seront passés au crible pour dessiner un nouveau cadre de vie.

Si les communes ont la même vision de leurs potentialités de développement, il faut aussi préciser que chacune pourra garder sa liberté de choix pour prendre en compte ses spécificités.

Dès aujourd'hui, chacun peut s'exprimer et donner son avis sur cette procédure dans chaque mairie du canton où un cahier d'observation est mis à disposition.

Le graphique (ci-contre) illustre l'échéancier approximatif des études du PLU, du lancement à la réalisation.

Le sigle PADD désigne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, tandis que PAC signifie Porter A Connaissance.



## L'édito



L'Assemblée intercommunale vient, à l'unanimité, de voter son budget.

Comme vous pourrez le constater en pages intérieures, l'année 2007 ne verra pas de grands bouleversements si ce n'est une légère augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui permettra de « coller » à la réalité : en effet, le produit de la taxe n'est pas suffisant pour couvrir la totalité de la dépense (collecte, traitement, tri sélectif, déchetterie).

Par ailleurs, l'étude du plan local d'urbanisme intercommunal est maintenant lancée et doit nous permettre d'organiser notre espace communautaire afin de réussir la mixité sociale en répondant au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Je terminerai en disant que l'intercommunalité est un bel outil à condition que l'on sache s'en servir. Cela dépend certes de la volonté des élus mais encore et surtout de la politique de l'Etat. Supprimer les services publics, c'est imposer aux collectivités une organisation nouvelle mais également, et c'est là que le bât blesse, d'en supporter financièrement les conséquences. Jusqu'où pourrions-nous aller sans moyens supplémentaires ?

Jean-Luc Guilhot

## Les titres

<b>URBANISME</b>		
Un Plu Communautaire		p.1
<b>BUDGET</b>		
Bilan 2006 et Budget 2007		p.2
<b>TOURISME &amp; LOISIRS</b>		
Ouverture de 3 nouveaux chemins de randonnée		p.3
Animations 2007		p.3
La piscine ouvre en juin		p.3
<b>JEUNESSE</b>		
Des actions dans les écoles		p.4
Les juniors en association		p.4
<b>AURIGNAC</b>		
Festival Ako Ke Boun		p.4
<b>SAINT-ANDRE</b>		
Extension de l'Ecole		p.4
<b>BREVES</b>		
Une étude pour le canton		p.4
Portage de repas, un nouveau départ		p.4
Bien vivre la fête		p.4

### COMITÉ DE RÉDACTION

Mme Nicole VITAL, Mrs Jean-Luc GUILHOT, Marcel BERGES, Patrick BOUBE, Michel CABE, Jacques FERAUT, Michel FITTE, Jean DE GALARD, Philippe MAILHO, Jean MONGE, J-Louis TRESCAZES  
Photos du titre (Samouillan) : Gérard TESTA  
Photos : Jean MONGE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCCA

Quartier Saint-Joseph - BP 16 - 31420 AURIGNAC  
Tél. : 05.61.98.73.40 - Fax : 05.61.98.72.54  
E mail : cc.aurignac@wanadoo.fr

# Gestion 2006 de la CCCA et budget 2007

Les tableaux qui suivent, essaient de présenter de manière accessible au commun des mortels, le compte administratif 2006 et le budget primitif 2007

Ils résument les 103 pages du grand livre 2006 et les 10 pages de synthèses du budget primitif qui ont été examinées et votées par les délégués de la CCCA. Ne figurent pas les "opérations d'ordre" (qui se "compensent"), ce qui explique que les soldes de fonctionnement et d'investissement diffèrent de la présen-

tation officielle. Le solde global de cette présentation simplifiée est bien évidemment quant à lui identique à celui de la version complète.

Par ailleurs, on notera que les chiffres 2006 incluent les "restes à réaliser" (opérations votées et engagées en 2006 payées en 2007) et que, pour

2007, il s'agit uniquement des propositions nouvelles.

Ces tableaux, vérifiés par la comptable du Trésor, représentent pour autant l'ensemble des opérations effectivement réalisées en 2006 et les prévisions de dépenses et recettes réelles 2007. Ils tentent de rendre compte, au mieux, de l'utilisation qui est faite de l'ar-

gent public. Lorsque cela est possible, les recettes directement imputables figurent en face des dépenses.

En dernier lieu figurent le résultat global réel de l'exercice 2006 (l'équivalent du solde sur le compte en banque d'un particulier soit 188 794 €) et le résultat prévu pour 2007 (74 653 €).

FONCTIONNEMENT " COURANT "						
DÉPENSES		2006	2007	2006	2007	RECETTES
Compensation Taxe Professionnelle aux communes (1)		157 413 €	157 413 €	210 520 €	134 878 €	Excédent de fonctionnement au 1 <sup>er</sup> janvier
				493 593 €	512 772 €	Taxes locales collectées
				292 216 €	325 306 €	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
				289 099 €	302 836 €	État : Dotation d'Intercommunalité
				74 703 €	72 103 €	État : dotations de compensation
				27 619 €	28 000 €	Communes : travaux ponctuels
				29 806 €	35 000 €	Loyers des logements restaurés par la CCCA
				15 203 €	16 700 €	Subvention du Département aux transports scolaires
Frais de personnel		597 520 €	643 860 €	14 482 €	12 000 €	Aides à l'emploi, secrétariat Peyrouzet, rembt maladie
				2 687 €	0 €	Mise à disposition d'une secrétaire à PEYROUZET
				11 795 €	12 000 €	Aides à l'emploi : CEC, CES - rbt maladie
				26 912 €	30 675 €	
Intervenants extérieurs		192 979 €	182 218 €	8 100 €	8 375 €	Redevance ordures ménagères payée par FRANCON
Traitement ordures ménagères (SYSTEM)		71 169 €	75 000 €	13 606 €	14 000 €	Vente des produits du tri (compost, verre, papiers,...)
Enlèvement des déchets du tri sélectif		34 574 €	36 000 €			
Etudes et recherches assainissement (DDE & EMS)		0 €	3 200 €			
Office de TOURISME (piscine en 2005, pas en 2006)		31 670 €	18 000 €	925 €	1 500 €	Taxe de séjour
Subvention aux associations (2)		16 839 €	19 518 €			
Ludothèque		2 340 €	2 500 €			
Station du Mourtis		8 046 €	8 000 €			
ODAH (C.C. St GAUDINOIS)		3 932 €	4 000 €			
Contrat de prestation de services (amiante)		6 947 €	1 000 €			
Etudes et recherches démarche territoriale		9 677 €	7 000 €			
Transport collectif à la demande (DE LA MOGA)		7 786 €	8 000 €	1 006 €	3 500 €	Participation de la région
				3 275 €	3 300 €	Participation du département
Frais liés aux véhicules		118 396 €	115 000 €			Remboursements des assurances
Frais généraux (eau, électricité, téléphone, timbres, doc,...)		74 730 €	95 900 €			
Intérêts des emprunts		67 897 €	84 400 €	4 €	5 €	Produits financiers
Indemnités et frais des élus (3)		31 977 €	28 000 €			
Frais pour scolaires (non compris frais de personnel)		40 964 €	39 000 €			
Fournitures scolaires		30 365 €	30 000 €			
transports pour écoles (dont ski au Mourtis en 2006)		10 599 €	9 000 €			
Subvention au portage de repas (budget annexe)		37 000 €	37 973 €			
Frais d'entretien bâtiments et voirie		6 622 €	4 000 €			
Publicité, publication (journal CCCA,...)		5 012 €	4 000 €	4 118 €	4 500 €	Subvention Eco Emballage (information sur tri sélectif)
Charges exceptionnelles (titre annulé sur exercice antérieur)		0 €	450 €	7 745 €	0 €	Produits exceptionnels
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 330 510 €</b>	<b>1 392 214 €</b>	<b>1 486 020 €</b>	<b>1 474 775 €</b>	
<b>Résultat (hors opérations d'ordre)</b>		<b>155 509 €</b>	<b>82 561 €</b>			

(1) La CCCA reverse aux communes (sur la base du montant de 1999) la Taxe professionnelle qu'elle perçoit depuis sa création (Taxe Professionnelle Unifiée)

(2) En 2007 : cyclisme (10 000 €), Association Pays de Comminges (3 018 €), Pronomade(s) (2 500 €), Junior association (1 000 €), centre équestre (1 000 €), école de foot (1 000 €), sport CEG (500€),

(3) Défraiements du président (2007: 1 284 € net/mois), indemnité à 1 vice-président (2007 : 548 € net/mois)

et Foyer socio éducatif du Collège (500€).

INVESTISSEMENTS						
DÉPENSES		2006	2007	2006	2007	RECETTES
Déficit d'investissement net 2006 reporté		0 €		55 734 €	53 916 €	Excédent d'investissement au 1 <sup>er</sup> janvier
				168 847 €	150 000 €	Récupération de TVA
Remboursement du capital des emprunts		171 007 €	328 340 €	385 000 €	416 658 €	Nouveaux emprunts (établissements de crédit)
Emprunts - établissements de crédit		164 238 €	316 100 €			
Emprunts - Département		6 769 €	12 240 €			
Frais d'étude PLU			30 000 €			
Rénovation logements locatifs		57 413 €	152 000 €	3 424 €	202 000 €	
Cautions locataires des logements rénovés par CCCA		2 446 €	2 000 €	3 424 €	2 000 €	Cautions locataires des logements rénovés par CCCA
Solde réhabilitation 1ère tranche (4)		45 056 €		0 €	200 000 €	dotations de développement rural (réhabilitation logements)
Réhabilitation logements		9 911 €	150 000 €			
Travaux sur voirie (matériaux/régie et travaux par entreprises)		641 722 €	558 429 €	457 818 €	370 000 €	Subvention département pool routier
Investissement en matériel pour voirie et travaux ponctuels		1 259 €	181 000 €	27 365 €	168 016 €	subventions achat matériel
tracteur et rotofaucheuse		0 €	38 000 €		11 000 €	Subvention Département
tracteur et épaveuse		0 €	110 000 €		32 000 €	Subvention Département
compacteur		0 €	22 000 €		6 500 €	Subvention Département
souffleur		1 259 €	1 000 €		3 000 €	Subvention Département
divers		0 €	10 000 €	27 365 €	516 €	Subvention Département sur investissements anciens
					80 000 €	Produit vente matériel (tracteur, épaveuse, rotoF.)
Bâtiments CCCA, matériel de bureau, informatique		282 226 €	14 600 €	137 500 €	606 €	
Achat garage BERGES		275 000 €	0 €	137 500 €	0 €	Subvention Département garage Bergès
chauffage atelier		0 €	12 000 €			
2 ordinateurs		1 248 €	0 €		606 €	Subvention Département
photocopieur + chargeur		5 978 €	0 €			Subvention Département
standart téléphonique		0 €	2 600 €			Subvention Département
Déchetterie, matériel de collecte des déchets		3 458 €	145 000 €	20 000 €	38 000 €	Subventions investissements tri sélectif
camion benne à ordures		0 €	140 000 €			Subvention département camion
conteneurs		0 €	5 000 €	20 000 €	38 000 €	Subvention département tri
Fournitures liées à la collecte et au tri		3 458 €				
Piscine		191 808 €	0 €	121 788 €	0 €	revente benne à ordures
Piscine (travaux)		187 156 €	0 €	121 788 €	0 €	Subventions piscine
Piscine (fournitures diverses)		4 652 €				Subvention Département
Achat chauffage mobile pour chapiteau		2 751 €	1 735 €	11 681 €		Subvention état achat chapiteau (DGE)
Cours de fermes		16 292 €	20 000 €	12 064 €	24 000 €	Subvention département + participation des particuliers
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>		<b>1 367 936 €</b>	<b>1 431 104 €</b>	<b>1 401 221 €</b>	<b>1 423 196 €</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 698 447 €</b>	<b>2 823 318 €</b>	<b>2 887 241 €</b>	<b>2 897 971 €</b>	

**SOLDE EXCÉDENTAIRE GLOBAL 188 794 € 74 653 € (5)**

(4) BACHAS (1 logement), CASSAGNABERE (2 logements), ESPARRON (2 logements).

(5) Dans la présentation officielle du budget primitif, le solde excédentaire est affecté "en réserves" dans le compte "frais d'entretien bâtiments"



# Ouverture de 3 nouveaux chemins de randonnée

En 2007, l'office de tourisme du canton d'Aurignac a décidé d'étendre son réseau de circuits de randonnée avec la mise en service de trois nouveaux sentiers.

Le premier sentier sera ouvert dans la forêt de Mauboussin, le second sur les parcours des moulins (premier tronçon) ; le troisième reprendra l'ancien chemin des évêques entre Aurignac et Dabeaux.

L'entretien de ces sentiers (plus de 100 km) est assuré par une équipe de quatre agents de la communauté de communes.

Plusieurs rendez-vous ont été fixés cet été sur ces sentiers :  
- samedi 2 juin : rando nocturne autour du lac de Saint-André avec un feu d'artifice sur le lac,  
- samedi 16 juin : randonnée Aurignac - Fabas  
- samedi 23 juin : randonnée du verbe d'Aurignac à Lafitte-Toupière, à 14 h, inauguration d'une stèle et départ pour le sentier du Songe,  
- dimanche 19 août : le tour de Boussan,  
- jeudi 23 août : randonnée de Latoue,  
- samedi 6 octobre : rando d'automne avec l'inauguration du sentier du Mauboussin.

## De nouveaux topoguides

Face à l'engouement des nombreux randonneurs pour les sentiers du canton, l'office de tourisme a réalisé de nouveaux topoguides. Plus précis, plus détaillés et en couleur, ces topoguides des sentiers sont disponibles au local de l'office de tourisme.

Dans un second temps, la cartographie et le descriptif de ces topoguides seront intégrés dans le site internet, avec

pour les puristes, les coordonnées GPS et une visualisation en 3D des sentiers.

## Fonctionnement

A la veille de la saison, l'office de tourisme du canton d'Aurignac a renouvelé son conseil d'administration dans lequel il faut noter l'arrivée de trois nouveaux membres, Didier Flambeaux (le retour du 1<sup>er</sup> président du syndicat d'initiative en 1989), Claude Bos, et Marius Cistac. Autour de son président Philippe Mailho, le bureau est composé par Gabrielle Odon et Laurent Fleurigeon, vice-présidents, Jean Michel Losogo en qualité de trésorier et Didier Flambeaux au poste de secrétaire.

## Animations

Dans le calendrier des animations l'office de tourisme organisera :

- vendredi 27 juillet : le concert 31 notes d'été offert par le conseil général 31, musique africaine avec le groupe *Togo Tempo* (clôturé par un feu d'artifice du Château),  
- samedi 11 août : le challenge sportif de la piscine,  
- mardi 14 août : la soirée du cinéma en plein air,  
- samedi 17 novembre : le spectacle Pronomade(s) offert par la communauté de communes du canton d'Aurignac, à la salle du gymnase d'Aurignac. La compagnie Baro d'Evel Cirq Cie se produira pour un spectacle de cirque contemporain (technique du clown et de l'acrobate).



Les randonneurs toujours plus nombreux

## Le site internet rénové

Enfin, dans un souci de promotion et de communication, l'office de tourisme a deman-

dé à la société IP Connection une rénovation et une mise à jour de son site Internet. Cela peut engendrer des perturbations sur : [www.aurignac.fr](http://www.aurignac.fr)

## Championnat des pyrénées de cyclisme



Marcel Bergès président de l'association cyclisme compétition et André Lozes président du club de Cazères ont réussi cette manifestation

Le 3 juin dernier, la communauté de communes a accueilli le championnat des pyrénées sur les routes du canton, entre Alan, Montoulieu, Benque et Bachas ; Au départ d'Alan,

quatre vingt jeunes (minimes, cadets et juniors) se sont disputés le titre régional sur un circuit jugé difficile. Cette grande journée sportive a une fois de plus, mis le cyclisme à l'honneur.

# La piscine ouvre en juin

La piscine d'Aurignac a ouvert ses portes au public tous les weekend du mois de juin et dès le 4 juin, les scolaires ont pu bénéficier d'une ouverture quotidienne.

A partir du 4 juillet les bassins seront ouverts de manière permanente et ce jusqu'au dimanche 2 septembre.

Autour de Marc Granjon, maître nageur, on retrouvera dans l'équipe d'animation Arthur Pingaud, maître nageur adjoint, et Camille Ducoteau à qui la CCCA a attribué la gestion des entrées et de la buvette. Deux soirées concert seront organisées en juillet et août.

Quant au challenge sportif de la piscine 2007, nageurs, vététistes et coureurs se retrouveront le samedi 11 août pour une compétition individuelle ou par équipe.



Challenge sportif de la piscine 2006, relais VTT / course à pied à Alan

# Animations 2007

Les animations proposées cet été dans le Comminges sont rassemblées dans l'agenda sortir en Comminges, disponible à l'office de tourisme. Vous découvrirez ci-dessous, les animations du canton d'Aurignac.

## JUIN

**22 au 25 à Boussan** : Feu bandas, théâtre, bals et munjetado  
**Sa 23 à St-André et Montoulieu** : Feu de la St-Jean  
**Sa 23 Aulon** : Fête de la pêche à Mengué  
**Sa 23 à Aurignac** : Randonnée pédestre Aurignac Laffite dans le cadre du Festival du Verbe à 14 h sur le sentier du Songe  
**Di 24 à Latoue** : Concours de pêche Lac de Latoue à 7h30, 10€  
**Ma 26 Aurignac** : Spectacle du CLAE Salle polyvalente  
**Je 28 à Alan** : Spectacle avec Angélique Yonatos et Vicente Pradal Notre-Dame de Lorette à 21h, 18€  
**Ve 29 Aurignac** : Festival Ako Ke Boun avec "La friture Moderne", "Funky Style Brass" et "Les Pistons Flingueurs", 5€  
**Sa 30 à Aurignac** : Journée pêche Salleneuve à 7h, 10€  
**Sa 30 à Aurignac** : Kermesse de l'école, Salle du gymnase

## JUILLET

**Sa 7 et Di 8 à Bouzin** : Fête locale  
**Sa 7 et Di 8 à Aurignac et Boussan** : Concours de Peinture  
**7 au 15 à Aurignac** : Exposition de Peinture Salle polyvalente  
**Di 8 à Latoue** : Repas de fin de saison de pêche midi et soir, 15€  
**Sa 14 à Aurignac** : Journée pêche Salleneuve à 7 h, 10 €  
**Sa 14 à Saint-André** : Course pédestre, repas et animations  
**Ve 13 et Di 15 à Aulon** : Fête locale  
**Du 14 au 28 à Aurignac** : Tournoi officiel de tennis senior  
**Je 19 à Aurignac** : Marché nocturne Bienvenidos  
**Sa 21 à Samouillan** : Pétaque en doublette suivi d'un repas Repas : 15 €. Inscription avant le 15 au 06 81 16 13 29  
**Ve 27 à Aurignac** : à 21 h, dans la Cour du château, Concert 31 Notes d'Été (offert par le conseil général 31) avec le groupe Togo Tempo, suivi d'un feu d'artifice  
**Sa 28 à Boussan** : Tournoi de pétanque mixte 14h  
**Sa 28 à Aurignac** : Journée pêche à Salleneuve à 7h, 10€  
**Du 28 au 30 à Montoulieu Saint-Bernard** : Fête locale le 28 sardinade 20h, le 29 bals 18h et 22h, le 30 apéritif concert  
**Di 29 à Alan** : Repas à la ferme 05 61 98 72 15

## AOUT

**à Montoulieu** Soirée Projection film sur la Place à 20h  
**Du 3 au 6 à Aurignac** : Fêtes de la Saint Pierre  
**Di 5 à Samouillan** : Randonnée 15 km  
**Je 9 à Alan** : Spectacle avec Nadine Rossello Notre-Dame de Lorette à 21h, 12€, spectacles@notredamedelorette.com  
**Ve 10 à Cazeneuve-Montaut** : Soirée Projection film à 20h  
**Sa 11 à Aurignac** : 8<sup>e</sup> Challenge de la piscine, Natation, course à pied et VTT en individuel ou par équipe, 05 61 98 90 91  
**Sa 11 à Aurignac** : à 7h, Concours de pêche à Salleneuve et repas annuel de la pêche, 10 €  
**Sa 11 à Cazeneuve-Montaut** : Fête locale  
**Sa 11 à Samouillan** : Pétaque en doublette  
**Di 12 à Cazeneuve-M.** : à 8h, Vide Grenier et à 14h Pétaque  
**Ma 14 à Peyrissas** : Concours de pétanque 15h  
**Ma 14 à Aurignac** : à 21 h Cinéma en plein air, cour du château  
**Du 14 au 16 à Peyrissas** : Fête locale le 14 bal disco, le 15 Bals musette à 18h et 22h, le 16 repas  
**Sa 18 et Di 19 à Saint Elix** : Fête locale  
**Du 18 au 26 à Alan** : Festiv'Alan, concerts spectacles dansants  
**Sa 18 à Boussan** : à 8h, 3<sup>e</sup> Tour de Boussan en randonnée  
**Di 19 et Lu 20 à Benque** : Fête locale  
**Du 24 au 26 à Cassagnabère** : Fête locale  
**Sa 25 à Boussan** : Sardinade géante  
**Sa 25 et Di 26 à Terrasse** : Fête locale  
**Du 31 août au 2 sept à Alan** : Fête locale

## SEPTEMBRE

**Sa 1 à Aurignac** : Tournoi de l'Ecole de Foot Canton d'Aurignac  
**Du 7 au 9 à Bachas** : Fête locale le 7 : bal disco, le 8 : bal rétro et repas, le 9 : messe chantée avec les Gais Rimontais  
**Sa 8 à Aurignac** : Journée des associations  
**Sa 8 et Di 9 à Peyrouzet** : Fête locale  
**Du 14 au 16 à Eoux** : Fête locale  
**Sa 15 et Di 16 à Aurignac** : Journées du Patrimoine  
**Di 16 à Latoue** : Journée du Patrimoine Château  
**Di 30 à Alan** : Loto

## OCTOBRE

**Ve 26 à Boussan** : Castagnade animée par « Les baladins de la chanson » à 20h  
**Di 28 à Alan** : Loto  
**Me 31 à Aurignac** : Bal disco

## NOVEMBRE

**10 et 11 à Aurignac** : Foire de la St-Martin 2007  
**Sa 17 à Aurignac** : à 21 h, Spectacle Pronomade(s) dans la salle du gymnase. Du cirque contemporain avec la compagnie Baro d'Evel Cirq Cie, autour de la technique du clown et de l'acrobate  
**Du 16 au 18 et 24 à Saint-André** : Fête locale



# Des actions dans les écoles

La communauté de communes prend en compte les méthodes d'éducation active des écoles du canton en aidant plusieurs initiatives profitables aux enfants.

La communauté de communes s'est engagée, en partenariat avec la station du Mourtis, à ce que chaque élève puisse bénéficier de sorties à la neige à un prix modique. Ce financement est assuré par le budget attribué annuellement à chaque écolier du canton. Moyennant une participation pour la communauté de communes équivalente à 2 € par habitant et par an, les scolaires du canton ont droit à un forfait journalier de ski au prix de 2 € au lieu de 12 €. Les frais de transports sont pris en charge par la CCCA.

Sur le même principe et pour le même tarif, les élèves peuvent visiter la maison du pays de l'ours à Fos (le matin en mai, juin, septembre et octobre).

Une initiation au milieu montagnard est également proposée par des accompagnateurs diplômés.

## Les cycles piscine plébiscités

En septembre et en juin, les élèves du primaire ainsi que ceux des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège peuvent suivre un cycle piscine qui ne peut que faciliter leur apprentissage à la natation.

Depuis l'ouverture aux scolaires en 2004, enseignants, parents d'élèves et élèves ont manifesté un vif intérêt pour cette initiative.

Le coût de la prise en charge de ces cycles piscine est d'environ 15 000 €.

Les écoles de Martres-Tolosane, Salies du Salat et Mancioux profitent aussi de cette ouverture hors saison, moyennant une participation financière.



## Le cirque à l'école

En collaboration avec l'office de tourisme, une action culturelle ciblée est menée dans chaque école du canton et au

Collège. Après la musique classique, le théâtre, la danse moderne et l'image, ce sont les arts du cirque qui ont fait leur entrée chez les scolaires en 2007.

# Les juniors en association

Le contrat de développement social territorialisé, mis en place dans le canton par la Mutualité Sociale Agricole, commence à porter ses fruits, avec deux actions ciblées en direction des seniors et des adolescents.

Dans les locaux de la communauté de communes, un atelier mémoire a connu un vif succès et tous ceux qui s'y sont retrouvés une fois par semaine ont exprimé leur souhait d'élargir ces réunions à d'autres activités.

Concernant les ados, ce contrat a permis la création d'une junior association, « Les Teenagers », au sein de laquelle les jeunes créent leurs propres animations. Pour que ce club soit un lieu de rencontre des jeunes du

canton, la communauté de communes a mis une salle à leur disposition dans ses locaux, tout en leur octroyant une subvention de 1000 € abondée par la Mutualité Sociale Agricole, à hauteur de 2000 €.



Concert de l'ADAC, le 20 avril dernier, organisé par "les Teenagers"

# Une étude pour le canton

La demande de Patrick Boube, conseiller général du canton, une étude de positionnement et de prospective est actuellement réalisée par la direction des affaires économic et du développement local du conseil général.

Cette étude consiste :

- à élaborer un état des lieux,
- à faire émerger des axes de développement
- définir un programme d'actions.

Elle permettra de présenter

les tendances et les problématiques du territoire, infrastructures et ses équipements, ses caractéristiques économiques et sociales, son potentiel touristique, ses loisirs et ses atouts culturels.

A partir de l'analyse de ces éléments, les enjeux socio-économiques caractérisant la communauté de communes du canton d'Aurignac pourront être identifiés afin de constituer les bases d'un projet de développement du territoire.

# Portage de repas, un nouveau départ

Après quelques péripéties, le nouveau prestataire, dont la cuisine familiale avait séduit une très large majorité de nos clients, n'a pu obtenir le feu vert de la DSV (Direction des Services Vétérinaires).

La raison est purement administrative, le restaurateur n'ayant pas la dispense d'agrément nécessaire pour fournir notre service (le nombre de repas destinés à la livraison ne devant pas excéder 10 % du nombre de repas servis au restaurant).

Devant le refus opposé par la DSV, la collectivité n'a eu d'autre choix que de se tourner à nouveau vers son premier prestataire, l'Hôpital de

Lannemezan, dont la qualité des repas n'avait par ailleurs jamais été mise en cause, la distance seule nous ayant incité à rechercher un fournisseur plus local.

Ces aléas oubliés, nous voici donc repartis motivés et confiants avec la seule ambition de satisfaire au mieux notre clientèle. Gageons que l'année 2007 constitue un nouveau départ pour ce service qui allie une prestation sociale à une relation de proximité, deux attentes chères à nos aînés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jacky Gaston et Marion De Bortoli au 05-61-98-73-40.

# Bien vivre la fête

L'initiative de la communauté de communes, les maires du canton et les responsables des comités des fêtes ont décidé de mettre en place plusieurs mesures à la veille de la saison d'été. A travers cette charte, il s'agit de prévenir des problèmes occasionnés par la surconsommation d'alcool lors des fêtes locales ou autres manifestations.

## Les mesures en six points :

- Procéder à l'affichage sur les lieux de distribution des boissons des mesures « Protection des mineurs et de répression

de l'ivresse publique »

- Ne plus vendre ou distribuer d'alcool à partir de 3 h 30,
- Eviter de distribuer des boissons conditionnées en bouteilles en verre,
- Encadrer les jeunes bénévoles par des adultes au sein des buvettes et ce jusqu'à la fermeture,
- Permettre un repérage aisés des organisateurs par exemple par le port d'une tenue vestimentaire indétectable,
- Donner toute publicité à la présente décision par affiches ou voie de presse.

# Festival Ako Ke Boun

Ako Ke Boun traduit « Ah que c'est bon ». C'est le nom donné au festival de musique qui organisera le comité des fêtes d'Aurignac le 29 juin. Ce festival a pris date dans le calendrier pour la première fois en 2006, avec un certain succès, malgré la concurrence du match de football France-Brésil.

Pour une première, le comité des fêtes avait ciblé ce rassemblement en faisant appel à plusieurs groupes spécialisés dans la musique celtique. Cette année, honneur aux fanfares pour une musique

d'inspiration et de tonalité différentes.

Cette soirée sera rythmée par trois fanfares « Funky Style Brass band », « La Friture moderne » et « Les Pistons Flingueurs ».

Du rock, du jazz, du ska et du punk composeront ce cocktail musical, auquel viendra se joindre le « Rural jazz Band » avec son répertoire New Orléans. Pour la soirée, l'entrée dans

l'enceinte du festival s'élèvera à 5 € pour participation aux frais et il sera possible de restaurer sur place.



Le Rural Jazz Band en concert

# Extension de l'Ecole

Depuis quelques années, l'effectif constant de 41 élèves a conduit la commune de Saint-André à procéder à l'extension d'une salle de classe.

Les conditions pédagogiques, pour les enseignants et les élèves, s'en trouvent ainsi bien améliorées.

L'intégration de la nouvelle classe à l'ancien bâtiment, est une réussite.

Les enfants sont ravis d'occuper ces nouveaux locaux.

Dans la même opération, les vestiaires du foot ont été agrandis.

